

« Donner des vacances à tous »

L'union française des centres de vacances (UFCV) est un acteur majeur du lien social depuis plus d'un siècle. Importante pourvoyeuse d'emplois saisonniers, l'association se distingue par une ouverture à tous types de candidats motivés partageant ses valeurs, en particulier celle du droit aux vacances pour tous.

Pierre-Emmanuel Aumaitre est responsable d'activités vacances adaptées pour l'UFCV de Bourgogne Franche-Comté. Ces « vacances adaptées », ce sont des séjours organisés à destination des personnes handicapées de tous types, handicapés mentaux légers ou même polyhandicapés. Dans le cadre de ses missions, Pierre-Emmanuel est en charge d'organiser ces séjours, et en particulier de recruter un grand nombre d'animateurs-accompagnateurs chaque année. Un moyen pour les jeunes de profiter d'un peu de vacances, en gagnant un peu d'argent et en faisant une bonne action.

■ **La Terre de chez nous (TCN) : Vous recrutez de nombreux animateurs pour vos séjours de vacances adaptées. De combien de postes avez-vous besoin chaque été ?**

Pierre-Emmanuel Aumaitre (P.-E. A.) : Cette année, nous recherchons 250 animateurs pour nos séjours. Il en reste encore beaucoup qui ne sont pas pourvus. Pour l'instant, nous avons engagé 57 des 70 responsables de séjours de cet été. Ce sont à eux, ensuite, de recruter leurs animateurs. Nous faisons régulièrement le point avec eux, mais la constitution des équipes n'est pas avancée pour tous de la même façon. Il doit rester au minimum 60 postes vacants, et ce sans compter les défections de dernière minute.

■ **TCN : Pour être accompagnateur de personnes handicapées, vos demandes pour les profils engagés doivent être élevées, car ce public demande une attention toute particulière.**

P.-E. A. : Pas du tout ! Il n'y a aucune obligation de diplômes pour être

accompagnateur à l'UFCV. Evidemment, être titulaire du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou même du permis de conduire sont des plus, mais c'est tout. La seule chose obligatoire pour être embauché pour ces séjours, c'est de suivre notre formation interne. C'est une formation très dense et intense, qui ne dure pourtant que trois jours, même si son contenu prendrait facilement une semaine normalement. Elle commence par une sensibilisation au handicap et aux difficultés qu'il engendre. Puis on forme aux questions de législation, de sécurité... Et la majeure partie porte sur toutes les notions d'animations avec un tel public. La formation est très centrée sur la notion de « vacances adaptées » et ce que cela implique en termes d'échanges et d'interactivité.

Notre objectif, pour nos animateurs-accompagnateurs, c'est que nos séjours leur permettent de vivre une vraie expérience personnelle, faite de tolérance, d'acceptation des différences tout en permettant la prise de responsabilités.

Nous ne recherchons pas d'animateurs très diplômés car notre crédo c'est avant tout « le droit aux vacances pour tous ». C'est pourquoi nos séjours ne sont pas pensés en terme d'objectifs pédagogiques ou thérapeutiques pour les personnes handicapées. Nous voulons simplement leur permettre de sortir de leur vie quotidienne, et de laisser la place au naturel, sans les brusquer ni les forcer. Il faut que chacun passe un bon moment : eux, leurs accompagnateurs mais aussi leurs familles qui savent que leurs proches passent un bon moment loin d'eux.

Pour résumer, si on accueille lors d'un séjour un adulte handicapé qui mange avec une cuillère, notre rôle ne sera pas de lui apprendre à se servir d'une fourchette, mais d'éviter qu'il ne mange avec les doigts.

■ **TCN : Encadrer des personnes handicapées semble pourtant une tâche complexe pour beaucoup de personnes.**

P.-E. A. : Il y a de nombreux niveaux d'autonomie dans les personnes handicapées. Il y a des personnes handicapées mentales très légères qui sont presque autonomes et avec qui on a davantage un travail d'animation pur et de loisirs. Il est certain que lorsque l'on a affaire à des personnes polyhandicapées, il faut être plus à l'aise, notamment dans son rapport au corps. Dans ce cas, on est plus sur l'idée de prendre soin des gens que d'animer.

■ **TCN : Est-ce que travailler pendant les vacances à l'UFCV permet à certains jeunes de se révéler, de découvrir de nouveaux métiers ?**

P.-E. A. : En quelque sorte. Nos séjours permettent plutôt aux animateurs de confirmer une voie de formation. C'est une bonne première expérience professionnelle pour ceux qui souhaitent travailler dans le secteur médico-social. Cela permet aux étudiants de se confronter à une forme de réalité du métier, et de confirmer leurs orientations professionnelles. Nous engageons par exemple souvent des étudiants venus de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social qui forme au travail éducatif, social et médico-social en Franche-Comté) qui peuvent ainsi se confronter au terrain.

■ **TCN : Avec de tels besoins en terme de recrutements chaque été,**



■ Après une formation interne, les animateurs de l'UFCV sont prêts à partir !

et des métiers assez « spécialisés » qui doivent attirer de futurs professionnels, vous devez souvent voir les mêmes animateurs année après années. Le turnover doit être faible.

P.-E. A. : Pas spécialement. Environ un tiers des animateurs reviennent d'une année sur l'autre. Cela peut sembler assez peu, mais n'oublions pas la question de la durée de nos contrats pour commencer. Ensuite, dans ce milieu, les gens profitent des vacances pour voir plusieurs types de fonctionnements, de structures, etc. D'une manière générale, les retours de nos accompagnateurs sont très positifs, et c'est le principal !

■ **TCN : Pourtant, la phase de re-**

crutement n'est pas terminée pour vous...

P.-E. A. : Pas du tout, en effet. Nous serons sur la brèche jusqu'au dernier jour. Les candidats se désengagent assez souvent. Les causes peuvent être personnelles, comme une baisse de motivation. Cela peut arriver. Mais nous avons avant tout un souci de durée : nos contrats courent sur deux ou trois semaines, soit la durée d'un séjour. Les étudiants cherchent souvent des contrats plus longs pour avoir un peu plus d'argent. Donc nous sommes amenés à recruter des gens jusqu'au dernier moment pour palier aux défections.

Clément Pérot

Les différents métiers de l'UFCV

L'Union française pour les centres de vacances (UFCV) est une vieille institution. Créée en 1907, l'association est reconnue d'utilité publique et agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. Sa mission est de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion. « Nous avons quatre différents métiers », résume Pierre-Emmanuel Aumaitre.

Sa mission la plus connue est évidemment l'organisation de séjours pour les jeunes et les personnes handicapées. Cet été 2019, l'UFCV Bourgogne Franche-Comté organise par exemple pas moins de 70 séjours différents. « Il y a un peu de tout : des séjours en Europe de l'Est en itinérance, des voyages musicaux, des visites de châteaux... »

L'UFCV anime également trois centres de loisirs en périphérie de Besançon (Ecole-Valentin, Roche-lez-Beaupré, et Marchaux) pour les vacances scolaires dans le cadre de ses missions d'animation territoriale auprès des collectivités. Elle est également un acteur majeur de la formation professionnelle et de l'insertion de personnes en difficulté. Renouer le lien social, voilà le credo de cette institution depuis plus d'un siècle.



■ « Le droit aux vacances pour tous » n'est pas qu'un slogan pour l'UFCV : les personnes handicapées aussi ont le droit de changer d'air.